

Chers adhérents, des mois riches en évènements s'annoncent pour la FDGDON et pour ses GDON.

2008 : adieu DOCUP, bonjour FEADER. Une transition délicate pour la FDGDON qui voit la remise en cause de son organisation et implantation au travers des différentes zones géographiques du département. Bien que le nouveau venu FEADER nous permette de stabiliser nos effectifs et de maintenir nos pôles de compétence (les luttes collectives, l'expérimentation, le diagnostic conseils, la formation et l'accompagnement technique personnalisé des adhérents), il se révèle cependant beaucoup plus contraignant que son prédécesseur et ne couvre plus les frais de fonctionnement des différents sites de la FDGDON.

Pour combler ce manque, la structure doit à la fois renforcer son autofinancement et réduire les charges de fonctionnement de ses sites. Dès lors, la proximité avec les usagers, possible grâce aux multiples implantations de la structure sur l'île, se voit compromise, alors même qu'elle constitue la valeur ajoutée de la FDGDON.

Pour que nous puissions continuer à exister, des solutions sont à trouver à très court terme et des changements sont à prévoir. Nous réfléchissons par exemple à l'institution d'une contribution des adhérents sous la forme d'une cotisation technique qui leur permettrait de continuer à bénéficier d'un service fiable et de qualité, ancré dans une expérience solide du terrain. Particuliers et professionnels auraient beaucoup à y gagner : le maintien des prestations, évidemment, mais aussi une diversification et un étoffement des services, toujours dans cet esprit de proximité qui caractérise la FDGDON.

Par ailleurs, une série de mesures gouvernementales récentes rendra nos activités de plus en plus nécessaires et pertinentes.

Tout d'abord, le plan ECOPHYTO 2018, issu du Grenelle de l'environnement, prévoit d'ici 2018 la réduction de 50% de l'utilisation de produits phytosanitaires.

D'ailleurs, dans le cadre des productions fruitières et légumières, très peu de produits sont homologués (usages mineurs). D'où la nécessité de développer des solutions alternatives.

Un challenge pour les filières agroalimentaires, et que d'habitudes et de pratiques à changer ! Nous pensons que la FDGDON a un rôle crucial à jouer à ce niveau, en particulier à travers son service de mise au point de luttes qui peut proposer aux professionnels des luttes alternatives efficaces et écologiques et les accompagner dans ces mutations à venir.

Notons aussi qu'un des axes de travail pour la Réunion est le développement des réseaux de surveillance du territoire. Actions qui font déjà partie des missions réalisées à ce jour par la FDGDON.

Ensuite, les particuliers vont aussi devoir faire face à ces restrictions et évolutions très importantes de leur utilisation de produits phytosanitaires, suite à la directive BIOCIDE. En effet, cette dernière vise à évaluer l'impact environnemental et sanitaire des biocides- c'est-à-dire des substances capables de diminuer ou d'éradiquer les nuisibles- et de réglementer leur mise sur le marché. Elle est actuellement dans sa phase d'application, qui aboutira à terme à une réduction massive de l'offre des produits phytosanitaires présentant un risque élevé tant pour l'Homme que pour l'environnement. Là encore, la FDGDON pourra se positionner avec son volet d'élevage d'auxiliaires des cultures qu'elle pourra mettre à disposition des usagers. Rappelons que les particuliers n'ont accès qu'à la gamme amateurs avec des produits portant la mention EAJ (emploi autorisé jardin). A ce sujet, la vigilance sera désormais plus accrue pour le respect de cette réglementation.

A une échelle encore plus large, la FDGDON et ses partenaires devront relever ensemble le défi de la dératisation, enjeu agricole, environnemental et sanitaire considérable. Il s'agira dans un proche avenir d'intensifier les luttes collectives contre les rongeurs, à l'échelle communale mais aussi départementale. Cette démarche est d'ailleurs expliquée dans le présent bulletin.

Face à ces perspectives, les GDON et la FDGDON ont un rôle et une responsabilité importante et doivent se mobiliser ensemble pour relever les défis.

Bonne lecture à tous et à bientôt dans notre prochain bulletin.

Didier FOUCQUE, Président de la FDGDON Réunion

SOMMAIRE

Page 1

- Edito

Page 2

- La lutte collective contre les rats : un chantier de taille
- Les résultats de l'expertise menée par la FDGDON dans les communes

Page 3

- L'action de la CIVIS
- L'action de la SIDR
- L'action du rectorat

page 4

- Dératisation urbaine : le planning
- Voyage d'études en Aquitaine

La lutte collective contre les rats : un chantier de taille

Les cas de leptospirose, maladie véhiculée par le rat, ont récemment fait l'actualité de façon dramatique. Outre ces pertes humaines, les rongeurs nuisibles sont à l'origine de dégâts réels sur les zones agricoles et naturelles. Ce n'est qu'en menant un travail de fond en matière de lutte collective que la population des rats pourra être maîtrisée

La lutte collective, qu'est ce que c'est ?

Il s'agit de réduire significativement la population de rats en attaquant à la fois les zones agricoles et les zones urbaines, de façon organisée et dans la même période.



Cette lutte collective doit être menée par les agriculteurs d'une part, et par les particuliers d'autre part. Ces deux volets sont complémentaires et nécessaires. La participation massive des agriculteurs aux campagnes de lutte permet d'avoir un impact important sur les populations de rats : lorsque toutes les parcelles agricoles sont traitées en même temps, tous les foyers de rongeurs sont détruits simultanément, ce qui évite les réinfestations. Concernant les particuliers, il reste beaucoup à faire. Souvent, ceux-ci dératisent de façon ponctuelle ce qui nuit à la durabilité des effets de la lutte.

On constate cependant un début de mobilisation de la part de certains partenaires. Après avoir mené une expertise sur les 24 communes à la demande de la DRASS, la FDGDON a été chargée d'accompagner les municipalités dans la mise en œuvre de leur projet de dératisation.

Une communauté de communes, la CIVIS, montre son intérêt pour la problématique en finançant une partie des raticides.

La communauté de communes a par ailleurs sollicité la FDGDON pour mener à bien l'organisation de la lutte collective en concertation avec les municipalités.

Par ailleurs la FDGDON travaille sur un document de sensibilisation à destination du grand public mettant en avant les bons gestes en matière de lutte contre les rongeurs.

De son côté, le rectorat a collaboré avec la FDGDON pour la réalisation d'un livret d'information sur la lutte contre les rongeurs dans les écoles, livret finalisé et diffusé récemment.

La SIDR apporte aussi sa pierre à l'édifice en faisant appel à la FDGDON pour former une toute nouvelle équipe à la lutte contre les rongeurs au sein des immeubles.

Toutes ces collaborations, si elles sont encourageantes, ne sont pas encore suffisantes.

Pour être vraiment efficace, il faut aboutir à terme à une action de lutte concertée et organisée à l'échelle départementale et plus seulement communale.

Pour un résultat pérenne de la lutte collective, il faut aussi rendre les habitants autonomes face à cette lutte afin qu'ils sachent comment se comporter face aux rongeurs et quelles mesures d'hygiène adopter.

Enfin, il faut pouvoir porter un regard critique sur la globalité des actions de lutte afin de l'évaluer et de la corriger si nécessaire, sans parler de la nécessité d'une veille permanente.

La FDGDON lance un appel aux partenaires actuels et potentiels pour continuer à se mobiliser et à fédérer toutes les bonnes volontés.



La Drass missionne la FDGDON

A la demande de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, une mission d'étude sur la problématique rongeur a été confiée en 2007 à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles sous l'égide de l'Association des Maires de la Réunion.

Les objectifs fixés se définissaient à travers trois axes :

- Un bilan de la situation rongeurs au niveau de chaque municipalité
- La formation des employés communaux
- La proposition d'une approche collective de la dératisation.

Les différents travaux de terrain se sont déroulés en partenariat avec les municipalités durant toute l'année 2007. Des lieux ciblés ont été expertisés tels que les sites touristiques, les habitations, les terrains en friches, les ravines, les écoles, les canalisations des eaux usées et pluviales...

Le 30 juin 2008 a eu lieu la restitution de ce travail à la Mairie de Saint André. L'ensemble des collectivités a été convié. Un plan d'action a été proposé pour chaque commune. La prochaine étape consistera à accompagner la mise en œuvre de ces plans.



Trois exemples de mobilisation contre les rats

La CIVIS se mobilise contre les rats

C'est dans le but de lutter contre les rats que la CIVIS a décidé de contribuer au financement de produit rodenticide afin d'induire une dynamique de lutte intéressante à l'échelle de son territoire. Ainsi, le financement de 26563 kits de raticides urbains et 10 tonnes de raticides à destination des agriculteurs ont été pris en charge par la CIVIS.

Afin de garantir le succès de l'opération, la FDGDON a été sollicitée pour apporter son expérience à la CIVIS afin de définir le cahier des charges relatif au contenu des kits, d'organiser et mettre en œuvre la lutte collective en appui avec les municipalités concernées.

La contribution de la CIVIS au financement du raticide en zone agricole s'avère exceptionnelle et vise à faire face à la disparition de certaines aides publiques sur le nouveau plan de financement pluri-annuel, le FEADER. Cette contribution vise dans un premier temps à ne pas casser la dynamique de lutte initiée en 2007 et dans un second temps à essayer de mobiliser le maximum d'agriculteurs pour la lutte.



Un livret d'information pour les personnels des écoles



Un groupe de travail constitué de la DRASS, du Rectorat, de l'association Bat L'leptospirose et de la FDGDON s'est réuni et a élaboré un livret d'information intitulé « Rats, souris et dératisation » ainsi qu'un fascicule informatif présentant un protocole de dératisation spécifique pour les écoles. Ces documents ont été diffusés dans l'ensemble des écoles et un premier bilan se fera à la fin de cette année afin d'évaluer l'impact de ce travail.

La SIDR s'attaque aux rats

Avec la mobilisation de la SIDR, la FDGDON marque encore un point dans la lutte contre les rongeurs nuisibles. La société immobilière du département de La Réunion a en effet sollicité la fédération pour former et accompagner une nouvelle équipe chargée de la dératisation, de la désinfection, et de la désinsectisation des immeubles. Les 7 membres de l'équipe ont suivi dans un premier temps des enseignements sur la biologie des rongeurs et sur les différentes méthodes de lutte sur le site de la FDGDON à Savannah. Dans un deuxième temps, l'équipe de la FDGDON leur a présenté la mise en œuvre du protocole de lutte sur les sites SIDR. Rappelons que ce protocole a été élaboré à la suite des expertises réalisées sur une dizaine d'immeubles situés sur les communes de Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Benoît. Après la théorie, la nouvelle équipe de la SIDR, accompagnée par les agents de la FDGDON est passée à la pratique en menant une action en conditions réelles sur trois jours de mise en œuvre du protocole de lutte. But de l'opération : veiller à la bonne application des mesures préconisées dans le protocole mais aussi montrer l'importance de sécuriser les appartés.



Les principaux résultats de l'expertise menée par la FDGDON

Le travail d'expertise a permis de mettre en évidence que les rongeurs sont omniprésents dans les différents milieux de chaque commune :

Au niveau des zones urbaines, plusieurs éléments favorisent le maintien et la multiplication des populations murines. La gestion des déchets constitue un premier facteur favorisant. La présence de petits élevages traditionnels dans les cours, liée à des habitudes culturelles, accentue ce fléau.

L'environnement et le climat viennent aussi conforter les colonies de rongeurs avec une offre alimentaire continue et importante (fruits sauvages, chouchou...).

La zone littorale n'est pas épargnée, car les rongeurs y sont très bien implantés.

La zone rurale située en limite de la zone urbaine et aussi de certaines zones du littoral doit également retenir toute notre attention. Elle relève de la responsabilité des GDON qui ne cessent de communiquer chaque année pour une mobilisation collective.

A la découverte de l'Agriculture Biologique en Aquitaine

Du 5 au 21 mai dernier, 12 administrateurs du GDON de Saint Louis, de Saint Philippe et du GIDON des Avirons & Etang Salé, encadrés par deux accompagnateurs de la FDGDON ont effectué un voyage d'étude en Aquitaine.

L'objectif de ce voyage était de découvrir divers aspects de l'agriculture biologique dans cette région -en particulier la gestion de la protection des cultures- afin d'apporter aux agriculteurs de la Réunion de nouveaux éléments pour améliorer leur activité.

Les participants ont visité diverses filières agricoles biologiques de la Dordogne et du Lot et Garonne. Ils ont notamment visité des unités de fabrication de bière artisanale, de vins, de jus de raisins, des fermes de démonstration avec production de salades anciennes, la production de fraises, l'élevage et le gavage de canards avec des intrants issus de l'agriculture biologique, des exploitations arboricoles avec des châtaigniers, kiwis, noyers, nashis (poires japonaises), prunes pour la production de pruneaux d'Agen, les plantes aromatiques et médicinales pour la production de tisanes, baumes, huiles essentielles, et une production de poulet label rouge.

Ce projet a permis de découvrir des méthodes de lutte plus respectueuses de l'environnement, notamment l'utilisation de purins de plantes (consoude pour lutter contre la mouche blanche et les pucerons, ortie contre les pucerons et les acariens, prêle contre certaines maladies cryptogamiques et les araignées rouges).

Par ailleurs, les agriculteurs ont également eu la possibilité de visiter un centre de recherche d'expérimentation arboricole (CIREA) qui a pour objectif principal la mise en place des méthodes de protection contre la grêle et la carpocapse de la pomme en utilisant des filets de protection. Une journée était consacrée à la visite du Salon de l'Agriculture à la foire agricole de Bordeaux avec des serres mises en place par 'Tomates de France' et 'Concombres de France'. Nos agriculteurs ont pu suivre une présentation de la culture sous serre de tomates, concombres et aubergines, d'une part avec des techniques économes et respectueuses de l'environnement et d'autre part des méthodes naturelles de la protection biologique intégrée.

Dans la plupart des cas les méthodes étaient complétées par l'utilisation in situ des réseaux de surveillances (avec des pièges à phéromones), l'utilisation de la bouillie bordelaise contre la gommose, le mildiou et le chancre bactérien.

Le séjour s'est terminé avec la visite d'une usine de fabrication de biocarburants. La production, par pressage d'oléagineux, sert à fournir la communauté de communes du Villeneuvois en biocarburant pour utilisation dans les camions de ramassage d'ordures.

A noter que ce voyage a été possible grâce au soutien du Conseil Général, du Crédit Agricole, de Foucque SAS, et National Citer.



Planning des campagnes de dératisation (deuxième campagne 2008)

29 octobre	Plaine des Palmistes	27 et 28 novembre	Bras Panon, Saint Benoit et Sainte Rose
04 novembre	Saint Denis	02 décembre	Avirons & Etang Salé
06 novembre	La Possession	03 décembre	Saint Philippe
07 novembre	Entre Deux	04 décembre	Saint Louis
14 novembre	Le Tampon	05 décembre	Saint Pierre
18 novembre	Trois Bassins	09 décembre	Petite Ile
18 novembre	Sainte Marie	10 décembre	Saint Joseph
20 novembre	Salazie	12 décembre	Cilaos
21 novembre	St Leu	12 décembre	Saint André et Sainte Suzanne
26 novembre	St Paul		

Alerte aux vers blancs

Récemment, des planteurs se sont manifestés pour nous informer de la présence de poches d'infestation de vers blancs, principalement dans le secteur Nord-Est, dans les communes de Saint -André, Sainte Suzanne et Sainte Marie. Ces foyers d'insectes assez inhabituels semblent être à l'origine de dégâts ciblés mais pouvant être importants dans certaines parcelles. Il convient donc d'être vigilant et de maintenir une veille sur les populations de ravageurs sur les zones concernées. Aussi, la FDGDON reste à l'écoute des personnes qui rencontreraient des problèmes de vers blancs. Remontez nous les éventuels vols de hannetons qui pourraient être visibles en cette fin d'année.



Bulletin édité par la FDGDON Réunion ISSN1952-6121

23, rue Jules Thirel- Cour de l'Usine de Savannah
97460 Saint Paul - Tél : 02 62 45 20 00 - Fax : 02 62 45 25 42

Directeur de publication : Didier Foucque - Rédacteur en chef : Serge GEORGER

Equipe rédactionnelle : Samad Rojoa, Fabien Aure, Julien Gossard, Frédéric Chapelin, Stéphanie Hoareau